



Place à la communication

RENCONTRE DES AP AVEC LA DIRECTION DES PPB

Les administrations portuaires ayant demandé une amélioration de la communication et des consultations avec les Ports pour petits bateaux d'Ottawa, la direction de ces derniers a organisé une réunion spéciale les 7 et 8 décembre 2000 pour engager un dialogue direct.

« Je suis ici pour savoir comment nous pouvons améliorer les communications entre nous », déclare Carol Beal, sous-ministre adjointe, Services intégrés, Pêches et Océans Canada, dans son allocution d'ouverture prononcée devant les représentants de l'AP et des PPB réunis à Ottawa. « J'aimerais connaître vos points de vue sur les dossiers touchant les AP et sur les moyens d'améliorer le partage de l'information. »

Outre les mécanismes d'amélioration de la communication et des consultations, la réunion a porté sur l'assurance-responsabilité civile et sur une vision d'avenir du programme des AP.

« Les AP veulent une vision claire de l'orientation du programme », ajoute Susan Steele, directrice régionale, PPB, Région du Pacifique. « Impossible de tout faire en une seule réunion, mais il s'agit d'une étape majeure. Les représentants pourront partager avec les autres AP les idées traitées ici. »

Les représentants, 14 en tout, des conseils consultatifs des AP de Terre-Neuve et des Maritimes, du Conseil des AP sur l'eau douce du Centre et de l'Arctique, de l'Association des administrations portuaires de



Carol Beal, sous-ministre adjointe, Services intégrés, Pêches et Océans Canada, présente un certificat de reconnaissance à Reg Keeping pour le travail bénévole accompli par l'administration portuaire de Port aux Basques, Terre-Neuve.

la Colombie-Britannique et des AP de la Région Laurentienne se sont réunis avec la direction des PPB de l'administration centrale et des régions et avec Robert Bergeron, directeur général des PPB.

« Nos discussions ont été franches et ouvertes, déclare M. Bergeron. Ça n'a pas toujours été facile, mais ce processus pavera la voie aux échanges futurs. »

Pour amorcer la rencontre, une table ronde a permis aux représentants des AP de discuter de leur port entre eux et avec les représentants des PPB et du MPO, de leurs préoccupations et de leurs points forts. On a fait appel à deux animateurs et à des services

d'interprétation simultanée pour faciliter les communications.

« Le partage de nos expériences contribue à accroître la capacité de gestion portuaire des AP locales. Les problèmes de gestion sont communs à l'ensemble des régions », constate M. Karl McKay, vice-président de l'AP de Grosse-Île au Québec. « Les échanges nous permettent de revenir de la réunion mieux outillés. »

Les exposés de M. McKay, d'O'Neil Cloutier, président de l'AP de l'Anse-à-Beaufils/Percé au Québec, de John Hayes, président de l'Association des AP de la C.-B. et de Bruce Benson,

Suite à la page 2

Rencontre des AP avec la direction des PPB

Suite de la page 1

président du Conseil des AP sur l'eau douce, ont aussi fait ressortir certaines des principales préoccupations des AP. Il a été question entre autres de la relation à long terme avec la direction des PPB, de financement, de l'importance des ports pour l'industrie de la pêche et du rôle clé que les AP peuvent y jouer, du besoin de politiques cohérentes liées aux AP et du sentiment d'isolement et de fatigue qu'éprouvent certains bénévoles.

« Dans l'Ouest, notre éloignement d'Ottawa peut se traduire par l'isolement », observe Rick Hill, directeur général de l'administration portuaire de Port Edward en Colombie-Britannique. « Ces rapports avec d'autres AP et la direction des PPB est une occasion de travailler à des dossiers qui nous intéressent tous. »

L'organisateur de la conférence, Landon Stewart, conseillère principale en politiques et programmes auprès

des PPB, a décrit la réunion en tant que séance « de rapprochement » axée sur une discussion productive. Quoi de mieux pour se rapprocher qu'une rencontre sociale sans caractère officiel? On a servi des rafraîchissements aux participants à la fin de la première journée et ils ont pu échanger entre eux.

Les AP reconnues

La direction des PPB a devancé quelque peu l'Année internationale des volontaires 2001 en remettant aux représentants des AP des certificats de reconnaissance pour le bénévolat accompli par leur AP. (Les AP qui n'avaient délégué aucun représentant recevront leur certificat en 2001.)

« Les AP sont un élément clé du monde du bénévolat. Elles sont le fer de lance de ce que les PPB sont en mesure d'accomplir », note M^{me} Beal au cours de l'exposé.

L'honorable Herb Dhaliwal n'ayant pu prendre part à la rencontre, M^{me} Beal lit une déclaration du ministre des Pêches et Océans. M. Dhaliwal a déclaré que le MPO et les AP peuvent accomplir davantage ensemble que séparément. Il a félicité les AP pour leur excellent travail.



Carol Beal, sous-ministre adjointe, Services intégrés, Pêches et Océans Canada, présente un certificat de reconnaissance à Bruce Benson pour le travail bénévole accompli par l'administration portuaire d'Arnes, Manitoba.

UN MOT DE LA RÉDACTRICE

Tout comme les administrations portuaires (AP) sont un volet essentiel du programme Ports pour petits bateaux, les bénévoles constituent un volet essentiel des AP. En cette Année internationale des volontaires, comme toujours, *Forum* souligne l'apport des bénévoles dans la gestion et l'exploitation des ports pour petits bateaux du Canada. Puisque 487 AP gèrent 604 ports dans tout le Canada, il reste beaucoup d'efforts à souligner!

Au moment de mettre sous presse, on est en train de faire le préparatifs de la réunion inaugurale du comité national consultatif qui se réunira les 1 et 2 mars à Ottawa. Cette réunion sera l'objet d'un article détaillé dans la prochaine édition du *Forum*.

Ruth Ann Hagedorn

Publié par :
Direction générale des communications
Pêches et Océans Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Rédactrice :
Ruth Ann Hagedorn
200, rue Kent, bureau 14N188
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Téléphone : (613) 993-5614
Télécopieur : (613) 952-6788
Courriel : hagedornr@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : www.dfo-mpo.gc.ca/SCH/index.htm

MPO/6029

© Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada 2001

ISSN 1203-5564

 Imprimé sur du papier recyclé

REVITALISER LA COLLECTIVITÉ

La série télévisée de la SRC, *The Beachcombers* (Sur la côte du Pacifique), filmée à Gibsons, en Colombie-Britannique, a fait de la région côtière appelée Sunshine Coast un lieu familier, bien que jamais visité par la plupart des Canadiens. L'administration portuaire de Gibsons Landing (APGL) contribue maintenant à attirer les visiteurs dans cette ville pittoresque à 32 kilomètres au nord-ouest de Vancouver.

Ce port de catégorie A, où l'on peut amarrer jusqu'à 120 navires, a subi une expansion majeure en 2000. Notamment, on y a aménagé un nouveau bureau de la direction du port et un bâtiment public avec toilettes, douches et blanchisserie, une salle d'attente pour les usagers du traversier, une promenade s'étendant sur 107 mètres et un belvédère sur un des deux brise-lames, ainsi qu'une station de vidange. L'APGL a reconstruit son quai, a réparé ses 19 navires et a installé de nouvelles canalisations et de nouveaux fils électriques. Tandis que l'APGL s'affairait à améliorer le port, la ville de Gibsons aménageait un nouveau parc à proximité, le Winegarden Waterfront Park.



John Reynolds, député de West Vancouver-Sunshine Coast, coupe le ruban à la cérémonie d'inauguration de l'administration portuaire de Gibsons Landing le 1^{er} juillet 2000. À gauche, John Hayes, président de l'APGL et à droite, Joan Pedersen et le président sortant Greg Grant.



L'un des deux brise-lames de l'administration portuaire de Gibsons Landing possède une promenade et un belvédère.

« Étant donné l'amélioration des installations portuaires et les efforts de renouvellement entrepris par la ville, nous avons accueilli des milliers de visiteurs cet été et plus de navires américains que jamais », déclare John Hayes, président de l'APGL et président de l'« Harbour Authority Association of British Columbia » (HAABC). Et pour faciliter l'accès à Gibsons à ceux qui n'ont pas de bateau, l'APGL a contribué à la mise en service d'un traversier rapide reliant Vancouver et Gibsons quatre fois par jour.

« Les taxes municipales n'ont pas servi à financer le projet portuaire », commente M. Hayes. « Nous avons profité de toutes les ressources possibles et avons bénéficié d'un puissant engagement communautaire car le projet d'expansion visait à stimuler l'économie de Gibsons. »

Une contribution de la Société d'aide au développement des collectivités de Sunshine Coast, groupe dont l'objectif consiste à promouvoir l'emploi et la croissance économique, a fait démarrer

le projet. La collectivité de Gibsons et les entreprises locales ont versé des dons en espèces et en nature comme les billes et la main-d'œuvre. Des fonds ont été obtenus auprès de Développement des ressources humaines Canada pour l'embauche de six travailleurs tandis que des fonds de la direction des Ports pour petits bateaux (PPB) ont servi à la réparation des bateaux.

« Grâce à leurs conseils et à leur expertise tout au long du projet, les PPB ont rendu cette initiative possible », observe M. Hayes.

Le 1^{er} juillet 2000, le port a tenu son inauguration officielle, à laquelle ont pris part quelque 3 000 convives et dignitaires locaux. Les personnes présentes incluaient : John Reynolds, député de West Vancouver-Sunshine Coast; Pablo Sobrino, directeur de zone, ministère des Pêches et des Océans, bas Fraser et Susan Steele, directrice régionale, PPB, Région du Pacifique.

Suite à la page 4

Revitaliser la collectivité

Suite de la page 3

Fierté communautaire

Même sans initiative spéciale, le port attire des visiteurs qui viennent s'y procurer des prises fraîches. Le saumon, le flétan, le thon, la morue et la crevette passent tous par Gibsons Landing.

« Dans la plupart des collectivités côtières, le port est au cœur de la ville, note M. Hayes. C'est à Gibsons Landing que la ville prend ses origines et c'est ici que tout commence maintenant. Le port fait partie intégrante de notre économie, de nos transports et de nos loisirs. »

Fréquenté par les bateaux de pêche, les bateaux de plaisance et les navires commerciaux dans une proportion presque égale, Gibsons Landing accueille également dix bateaux d'habitation.

M. Hayes ajoute : « Ce ne sont pas tous les ports qui les acceptent, mais nous sommes ravis de les accueillir. Comme dans toute collectivité, les résidents veillent au bon fonctionnement des choses, offrent un élément de sécurité et sont fiers de leur port ».

La fierté est l'une des raisons pour lesquelles M. Hayes croit que le port s'est amélioré depuis que l'APGL a commencé à en assumer la gestion en mai 1998. « Lorsqu'on vous confie la responsabilité de quelque chose, vous en prenez soin », dit-il.

Le conseil d'administration de l'APGL, dont les sept membres sont nommés par le maire de Gibsons et le conseil municipal, veille à la continuité de la gestion au moyen de nominations

pour des durées de deux ans de sorte que quatre mandats se terminent une année et trois mandats l'année d'après. Le conseil se compose toujours d'un membre des îles de Keats et Gambier étant donné la dépendance des insulaires envers le port. À l'heure actuelle, un pêcheur local, un représentant du secteur commercial et du secteur des loisirs et des membres intéressés de la collectivité siègent également au conseil.

« La plupart des ports de la côte du Pacifique sont maintenant dirigés par des AP », explique M. Hayes. « Les PPB offrent toujours conseils et aide, mais les AP sont au fait des besoins uniques de leurs ports et nous constatons une amélioration. »

RÉDUIRE LE RISQUE DE FRAUDE

Q : Qu'est-ce qui cloche? Une petite entreprise avec peu d'employés autorise la même personne à percevoir l'argent comptant, à établir des reçus, à déposer l'argent et à rapprocher les relevés bancaires.

R : Rien n'empêche cette personne d'inscrire de faux dépôts et d'em-pocher une partie du comptant. La situation se prête à la fraude.

Toutes les entreprises sont vulnérables à la fraude, mais surtout les petites entreprises à qui il manque souvent les ressources nécessaires pour adopter des mesures de contrôle interne visant à décourager ou à prévenir la fraude et à réduire les erreurs du personnel. Comparez vos contrôles internes de l'AP à ceux qui suivent. Si l'AP présente des lacunes, a besoin d'aide pour l'adoption de ces contrôles ou que sa structure est perfectible, cherchez conseil auprès de votre comptable et de la personne-ressource des Ports pour petits bateaux de votre région.

CONTRÔLES INTERNES VISANT À RÉDUIRE LES POSSIBILITÉS DE FRAUDE

1. **Tâches distinctes.** Les tâches décrites dans le scénario précédent devraient incomber à trois personnes. La première perçoit l'argent et établit des reçus pré-numérotés (voir point 2), la deuxième le dépose et la troisième compare les relevés bancaires aux reçus. Cela réduit les possibilités de falsification des dossiers. Le même principe vaut pour le paiement des fournisseurs : la personne qui autorise les dépenses ne doit pas être la même personne qui signe le chèque pour les régler.
2. **Se servir de documents pré-numérotés.** Prévenez les omissions d'inscription des ventes et le dédoublement des factures en faisant appel à des documents pré-numérotés au moment d'une transaction. Une deuxième personne s'assure périodiquement qu'il ne manque aucun numéro.
3. **Conservez un registre par écrit.** Pour chaque chèque établi, une facture doit indiquer à quoi il correspond.
4. **Ayez recours à un système de chèque à deux signatures (et ne signez pas les chèques à l'avance).** En demandant à deux personnes d'établir un chèque, il est possible d'en vérifier la valeur et le bien-fondé.
5. **Vérifications périodiques.** Chaque fois que le conseil d'administration change, faites faire une vérification pour que le nouveau conseil s'y retrouve. Les vérifications périodiques ne préviennent pas la fraude, mais elles la décèlent.
6. **Demandez à l'aide-comptable de soumettre un rapport financier à chaque réunion du conseil.** Le conseil doit connaître l'état des finances, y porter intérêt et prendre connaissance de chaque rapport.
7. **Conservez le procès-verbal de toutes les réunions.** Le procès-verbal enregistre la présentation du rapport financier et l'approbation des dépenses ou les résultats du vote qui les entoure. Ces données seront comparées aux dépenses engagées.

LES PORTS HISTORIQUES BÉNÉFICIENT DE LA GESTION DE L'AP

Le long de la rive sud de la baie des Îles, sur la côte ouest de Terre-Neuve, le sentier Captain Cook s'étend de Corner Brook à Little Port, longeant la formation Blow-Me-Down et traçant le rivage dont James Cook effectua le premier levé topographique en 1767. Le sentier rejoint les collectivités sœurs de Lark Harbour (qui englobe Little Port) et de York Harbour, nommées d'après deux des navires de Cook. Ici, l'administration portuaire (AP) de Lark Harbour et de York Harbour gère deux ports de pêche de catégorie C situés à dix kilomètres de Little Port et de Lark Harbour.

Au moment de sa constitution en société en mars 1997, l'AP avait une décision délicate à prendre : trois quais devaient être réparés malgré des ressources limitées. Devant créer une zone portuaire sûre, l'AP a résolu de démolir le quai de York Harbour, là où il y avait le moins d'activités de pêche, pour se concentrer sur les quais de Little Port et de Lark Harbour.

« Au début, la population était contre, mais elle a fini par se rallier », déclare Ruby Sheppard, superviseur du port, secrétaire de l'AP et adjoint au maire de York Harbour. « Les pêcheurs apprécient les efforts axés sur les ports et constatent que l'AP est synonyme d'améliorations. »

Depuis sa formation, l'AP a amélioré Little Port en agrandissant le terrain de stationnement; en construisant 14 hangars d'entreposage que les pêcheurs peuvent louer; en installant un réservoir d'huiles usées et un extracteur d'huiles; en ajoutant des bacs de recyclage, fournis par Nova Recycling, pour les boîtes de carton, les bouteilles et les boîtes de conserve; et en prolongeant le quai. On a élargi le



Les montagnes Blow-Me-Down s'élèvent au-dessus du port agrandi de Little Port, à Terre-Neuve.

quai de trois mètres, on l'a allongé de 22 mètres et on y a ajouté une section perpendiculaire de 45 mètres pour former un « T ». Le quai principal ayant été agrandi, les bateaux peuvent dorénavant s'y amarrer en toute sécurité, même en pleine tempête.

À Lark Harbour, l'AP a installé un réservoir d'huiles usées et un système de débarquement, avec l'aide du comité de pêche local, et a fourni des conteneurs à ordures.

« Puisqu'il s'agit du principal quai de pêche, Little Port dispose de services plus nombreux que Lark Harbour, mais les pêcheurs peuvent utiliser les deux quais moyennant des frais d'utilisateur uniques », précise M^{me} Sheppard. « En tout, les ports abritent 51 bateaux. »

Les projets d'amélioration sont bénéfiques aux pêcheurs et entraînent en outre des retombées avantageuses pour la collectivité. Quatre travailleurs locaux ont été engagés par l'entreprise retenue pour l'agrandissement du quai. Des fonds de Développement des ressources humaines Canada ont servi à payer les coûts de la main-d'œuvre locale pour la construction des hangars de pêche.

« Les ports jouent un rôle très important dans l'économie de la région », déclare M^{me} Sheppard. « Plus de

1,5 million \$ de homard, de morue et de crabe y sont déchargés chaque année. »

L'AP est dynamique dans sa quête de subventions et de financement : son objectif consiste à obtenir le financement d'un projet majeur par année. Le prochain projet consiste à construire une cale en béton qui permettrait d'utiliser le port de Little Port à des fins récréatives et de reconstruire la partie originale du quai agrandi.

Le conseil d'administration de sept membres de l'AP se réunit en général quatre ou cinq fois par année, des rencontres supplémentaires étant prévues pour le processus d'approbation de projet. À son assemblée générale annuelle, l'AP reçoit les nominations de membres du conseil. Le conseil doit comprendre un membre du conseil municipal de Lark Harbour et de York Harbour respectivement ainsi qu'un représentant des pêcheurs.

« Nous avons parfois du mal à recruter des bénévoles pour le conseil, car les responsabilités sont nombreuses et bien des pêcheurs sont réticents à imposer les règlements à leurs compagnons », souligne M^{me} Sheppard. « Mais la collectivité constate les réalisations de l'AP et en tire de plus en plus de fierté. »

VOLNET : VERS DES AP EN LIGNE



Un programme d'Industrie Canada aide les bénévoles du pays à se brancher au réseau informatique.

Le Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet), qui s'inscrit dans l'initiative « Un Canada branché » du gouvernement fédéral, aide les administrations portuaires admissibles (AP) et autres associations bénévoles partout au Canada à se brancher. VolNet fournit un compte Internet pendant un an, veille à l'acquisition des compétences de base pour Internet et assume 50 % des frais de matériel informatique (jusqu'à concurrence de 500 \$).

L'objectif de VolNet est d'offrir l'accès Internet à 10 000 organismes bénévoles du Canada d'ici le 31 mars 2002. Un réseau d'agents

de prestation VolNet à l'échelle nationale repère les organismes admissibles à VolNet, évalue leurs besoins et fournit les services.

À Terre-Neuve et au Labrador, l'agent est le « Community Services Council » (CSC) à St. John's. Selon Pamela Corrigan, coordinatrice de projet du CSC, le programme est avantageux pour les AP car il réduit les frais de communication pour les groupes au budget limité.

« Les AP sont uniques en ce qu'elles doivent travailler en réseau. Le programme VolNet leur donne les outils nécessaires à faible coût », commente M^{me} Corrigan.

« Le processus de candidature était simple », observe Calvin Peach, superviseur du port et aide-comptable

pour l'AP de Long Cove, l'une des 15 AP de Terre-Neuve à bénéficier du programme. « Une fois l'AP acceptée, VolNet a envoyé un responsable pour la connexion informatique, l'installation des logiciels et cinq ou six heures de formation technique. »

« La comptabilité se fait maintenant par voie informatique et nous épargnons sur les frais d'interurbains car nous avons recours au courriel », explique M. Peach.

Internet compte plus de 300 millions d'utilisateurs dans le monde.* Le programme VolNet offre aussi aux AP l'accès à l'information et à des ressources partout dans le monde.

* Selon « The Face of the Web », étude de la maison de sondages Angus Reid.



✓ Truc n° 9 — Prévenir la contamination du sol

Les produits pétroliers dans le sol peuvent non seulement contaminer les terres portuaires mais peuvent s'infiltrer dans l'eau et contaminer la faune et la flore marine.

► Quel spectacle!

Y a-t-il des flaques d'eau huileuses dans le terrain de stationnement de votre port? Pendant le remplissage, renverse-t-on du combustible? Y a-t-il des fuites de liquide hydraulique? L'accumulation de produits pétroliers (diesel, gaz, huile) dans le sol peut contaminer les terrains portuaires et se répandre dans l'eau, contaminant ainsi les sédiments et l'écosystème marin.

Au cours des inspections visuelles du port, tentez de repérer les sols lustrés car c'est un signe de contamination à base d'huile. Les éclats de peinture (pouvant contenir du plomb) et les déchets de poisson (parfois contaminés par des métaux lourds) constituent d'autres sources de contamination.

► Que faire?

Faites inspecter et entretenir les réservoirs, observez la procédure de manutention du combustible et éliminez convenablement les huiles usées. Il faut prêter attention aux

pompes à combustible et aux stations de pompage, car elles peuvent être à l'origine de déversements directs dans l'eau. Faites connaître aux usagers du port les causes de la contamination du sol et le rôle qu'ils peuvent jouer dans sa prévention.

Déclarez rapidement les déversements en composant le numéro 1-800 d'intervention d'urgence de la Garde côtière canadienne ou communiquez directement avec la direction des PPB.

Si le sol est contaminé, signalez les zones touchées au superviseur du port qui communiquera avec les Ports pour petits bateaux et avec le ministère de l'Environnement provincial pour des conseils sur l'analyse du sol (afin de déterminer la nature et l'étendue de la contamination), la responsabilité et les mesures correctives d'assainissement.

Il faut vérifier le type de contamination des sédiments avant la drague afin de déterminer où l'on pourra les éliminer. Communiquez avec les PPB avant d'entreprendre le dragage pour des ententes de tests et d'évaluation environnementale.

► Votre rôle

La prévention de la contamination du sol constitue une priorité environnementale. Il s'agit aussi d'une obligation juridique. Vous devez comprendre vos responsabilités en vertu des règlements fédéraux et provinciaux.

FOIRE AUX QUESTIONS VOLNET

Mon AP est-elle admissible au programme VolNet?

Oui, pourvu qu'elle:

- ☐ soit constituée en société sans but lucratif;
- ☐ dispose d'un conseil d'administration bénévole;
- ☐ offre des services ou programmes qui servent l'intérêt public;
- ☐ fonctionne démocratiquement et représente ses membres;
- ☐ produise des revenus annuels inférieurs à 500 000 \$;
- ☐ n'ait pas été branchée à Internet au cours des six mois précédents; et
- ☐ prévoit utiliser Internet dans son travail dans un proche avenir.

Où soumettre ma demande?

Communiquez avec l'agent de votre région pour obtenir une trousse de demande. Composez le 1 800 575-9200 pour des renseignements sur l'organisme de prestation de services de votre région et pour vous familiariser avec le programme VolNet.

Durée du programme?

Le programme sera en cours jusqu'au 31 mars 2002.

Combien le programme VolNet verse-t-il pour l'achat d'un système informatique?

VolNet couvre 50 % du coût du matériel informatique jusqu'à concurrence de 500 \$ pour un nouvel ordinateur et de 250 \$ pour un ordinateur recyclé. VolNet fournit également un compte Internet pendant un an.

BARRAGES FLOTTANTS!



Les participants déchargent le barrage flottant ...

Le 18 juin 2000, la Garde côtière canadienne (GCC) a installé 91 mètres de barrage absorbant pour contenir et absorber les déversements d'huile dans les eaux au large de la côte ouest de l'île Cape Sable, en Nouvelle-Écosse. Depuis le port West Head, environ 30 personnes des AP locales, des services d'incendie bénévoles, des organismes d'intervention d'urgence et des Ports pour petits bateaux (PPB) ont assisté aux démonstrations d'une demi-journée organisé par le directeur de projet Bryce Duggan des PPB faisant partie du cours de lutte contre la pollution.

« L'objectif consistait à sensibiliser les gens aux déversements et aux mesures à prendre pour les contenir dans le port », explique M. Duggan. « Le cours a démystifié les genres de matières polluantes qu'on trouve dans les ports et a permis de faire l'essai pratique du matériel utilisé pour contenir et nettoyer les déversements. »

Le besoin de protéger le homard en eaux portuaires contre les déversements d'essence, de diesel et d'huile hydraulique a donné l'impulsion à ce cours. Le déversement, en plus des incidences environnementales, aurait des retombées économiques

immédiates si les prises devaient être contaminées.

« Les AP peuvent se charger des déversements mineurs avec un minimum de matériel », observe Wayne Evans, agent de formation auprès de la GCC qui s'est adressé au groupe. « Il suffit parfois d'ajouter du gravier autour d'un déversement pour l'empêcher de se jeter dans l'eau. »

M. Evans a montré le genre de matériel dont les AP devraient disposer dans une trousse d'intervention d'urgence afin de pallier rapidement à un déversement mineur sur la terre ou dans l'eau. Cette trousse doit contenir un baril étanche de 45 gallons (205 litres), du matériel et des tampons absorbants, des sacs de plastique et un barrage absorbant.

Pour les déversements majeurs, une aide extérieure du service des incendies ou de la garde côtière s'avère nécessaire, mais les AP peuvent tout de même jouer un rôle.

Suite à la page 8

Barrages flottants!

Suite de la page 7

« En cas de déversement, les AP devraient pouvoir aider la GCC à mettre les barrages flottants et les ancrs à l'eau », déclare M. Evans. « Une partie du cours ayant été donné à la station de bateaux de sauvetage de la GCC où le matériel de confinement est conservé, les participants savent

maintenant comment se servir de l'équipement. »

M. Duggan prévoit de nouveau offrir le cours ce printemps pour sensibiliser les autres AP de la région aux mesures à prendre en cas de déversement. « Ce cours est une révélation. J'aimerais en faire profiter tous les ports. »



... et l'ancrent autour de la zone de déversement.



CHER HARBY

Comment pouvons-nous reconnaître l'apport des bénévoles de l'AP envers les ports et les collectivités?

En tant qu'organismes bénévoles, les AP comptent parmi les milliers d'associations au Canada qui bénéficient du travail acharné et du dévouement de plus de 7,5 millions de bénévoles. Les bénévoles sont si essentiels aux associations partout dans le monde que les Nations Unies ont déclaré 2001 l'Année internationale des volontaires (AIV 2001). Au cours de l'AIV 2001, les AP peuvent se joindre au reste du Canada pour célébrer et promouvoir le bénévolat et perfectionner l'ensemble des connaissances du secteur bénévole.

L'une des façons les plus importantes de reconnaître les bénévoles et de les inciter à revenir est de leur démontrer qu'on les valorise et que leur apport est précieux. Que les bénévoles soient des membres du conseil d'administration, des élèves qui participent à l'assainissement des plages ou des membres de la collectivité qui embellissent le port, un simple « merci » leur fera chaud au cœur. Vous pouvez souligner leurs efforts :

- en rédigeant une lettre ou un certificat de reconnaissance qui constate en quoi le bénévole a fait une différence pour l'AP;
- en dédiant un quai ou un bâtiment du port pour rendre hommage aux bénévoles;
- en invitant les usagers du port à un repas-partage en l'honneur des bénévoles de l'AP;
- en nommant un bénévole pour les prix provinciaux ou fédéraux décernés aux bénévoles.

Consultez le site Web Bénévoles Canada à www.volunteer.ca pour d'autres idées.

Comment l'AP peut-elle recruter et conserver des bénévoles?

La collectivité sait-elle ce que le conseil d'administration bénévole de l'AP a fait pour améliorer le port et en assurer le bon fonctionnement? Informez les médias locaux des projets et réalisations de l'AP. C'est un bon moyen de faire connaître l'AP aux bénévoles éventuels et de reconnaître le travail acharné des bénévoles en place.

Affichez des circulaires de recrutement des bénévoles par l'AP. Organisez un repas spécial, une danse, une séance collective de séchage de poisson ou toute autre activité portuaire à l'intention des bénévoles. Vous pourrez ainsi présenter les besoins du port officieusement et mettre les aspirants bénévoles à leur aise.

Soulignez les compétences que pourront acquérir les bénévoles du conseil d'administration de même que les défis et occasions. Faites découvrir aux bénévoles leur apport et en quoi leur travail influera sur la collectivité tout en dissipant les mythes éventuels (croire que l'AP n'est là que pour faire appliquer les règles, par exemple).

Tenez des séances de remue-ménages avec les membres du conseil pour discuter des problèmes, des idées et des opinions. Offrez une formation en communication et en gestion aux bénévoles pour les aider à traiter avec les situations délicates. Aidez-les à rédiger un CV ou une demande d'emploi faisant état de leurs services, compétences et formation.

Encouragez la participation familiale aux initiatives d'améliorations portuaires, d'assainissement des plages, etc., car les contraintes de temps et les obligations familiales pourraient décourager les éventuels bénévoles. Les parents peuvent également communiquer l'importance du bénévolat à leurs enfants et cultiver en eux un sentiment de fierté civique.